

Barème de notation du critère n° 1 : prix :

Méthodes de notation applicables, au choix de l'adjudicateur : (en prenant en compte le montant TTC des offres de base après vérification arithmétique) (cf. graphiques p. 17 et 18 pour un comparatif des différentes méthodes).

- Méthode de notation au cube (T3)

$$\text{note de l'offre évaluée} = \left(\frac{\text{coût de l'offre la moins chère}}{\text{coût de l'offre évaluée}} \right)^3 \times 5$$

La méthode de notation au cube présente une pente raide. Elle creuse un écart de notation important entre l'offre la moins chère et les offres présentant un prix plus élevé.

- Méthode de notation au carré (T2)

$$\text{note de l'offre évaluée} = \left(\frac{\text{coût de l'offre la moins chère}}{\text{coût de l'offre évaluée}} \right)^2 \times 5$$

La méthode de notation au carré présente une pente moins raide que la méthode au cube. Elle creuse également un écart de notation important entre l'offre la moins chère et les offres présentant un prix plus élevé.

- Méthode de notation 3/2 (T1.5)

$$\text{note de l'offre évaluée} = \left(\frac{\text{coût de l'offre la moins chère}}{\text{coût de l'offre évaluée}} \right)^{1.5} \times 5$$

La méthode de notation 3/2 présente une pente encore moins raide que la méthode au carré. Elle permet de limiter davantage que la méthode au carré l'écart de notation entre l'offre la moins chère et les offres présentant un prix plus élevé.

- Méthode de notation linéaire (T200)

$$\text{note de l'offre évaluée} = \left(\frac{(\text{coût de l'offre la moins chère} \times 2) - \text{coût de l'offre évaluée}}{\text{coût de l'offre la moins chère}} \right) \times 5$$

La méthode de notation linéaire T200 présente une pente encore moins raide que les trois méthodes précédentes. Elle permet de limiter l'écart de notation entre l'offre la moins chère et les offres présentant un prix plus élevé. Dès que leur prix dépasse de plus de deux fois le prix de l'offre la moins chère, les offres obtiennent la note de zéro.

- Méthode de notation linéaire moyenne (Tmoyenne)

Si le nombre d'offres est égal ou supérieur à 5 :

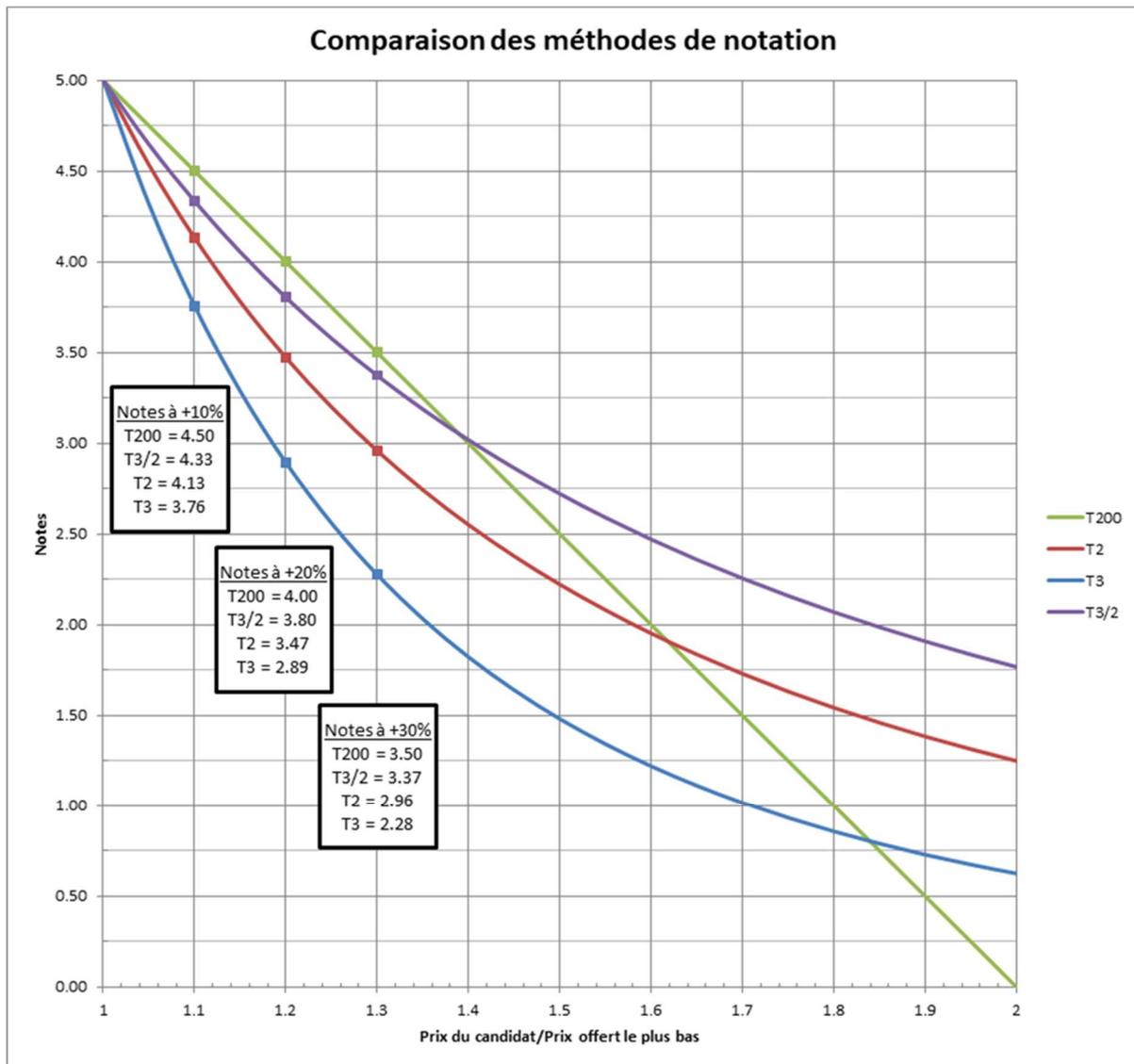
$$\text{note de l'offre évaluée} = 5 - \left(\frac{\text{coût de l'offre évaluée} - \text{coût de l'offre la plus basse}}{\text{coût moyen des offres} - \text{coût de l'offre la plus basse}} \right)$$

Si le nombre d'offres est inférieur à 5 :

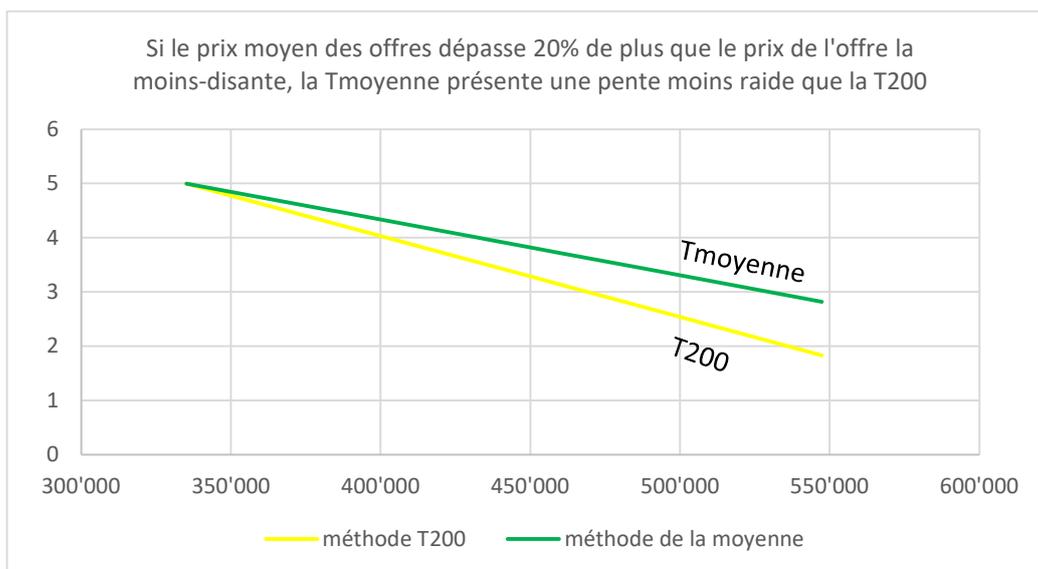
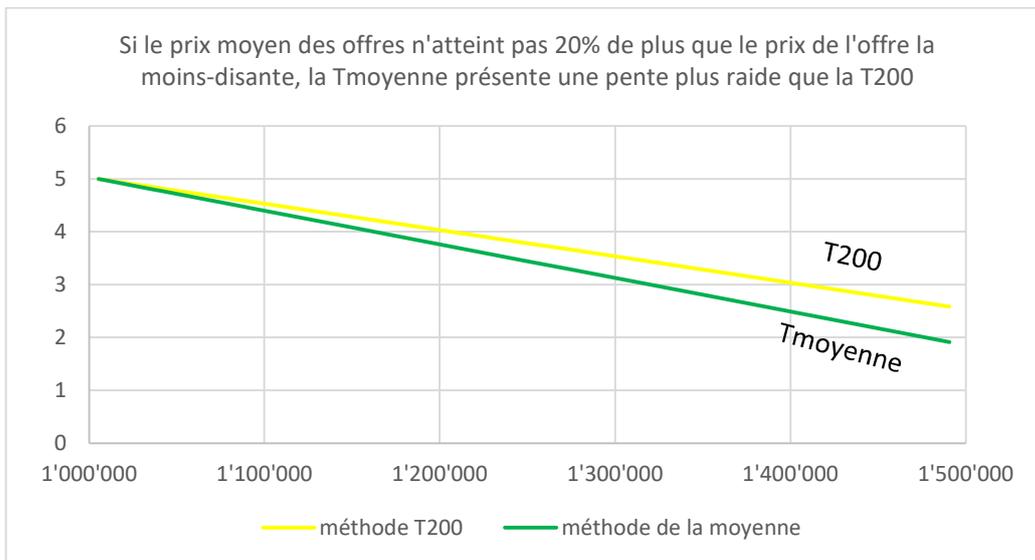
$$\left| \text{note de l'offre évaluée} = 5 - \left(\frac{\text{coût de l'offre évaluée} - \text{coût de l'offre la plus basse}}{\text{coût estimé par l'adjudicateur}} \right) \right.$$

La méthode de notation linéaire basée sur la moyenne des offres présente également une pente très peu raide. Sa pente dépend toutefois du nombre d'offres et des prix déposés. Dans la plupart des situations, cette méthode de notation est celle qui présente la pente la moins raide. Tout comme la méthode de notation linéaire T200, cette méthode permet de limiter l'écart de notation entre l'offre la moins chère et les offres présentant un prix plus élevé.

Graphique illustrant les méthodes de notation du critère prix T200, T1.5, T2 et T3 :



Graphiques illustrant deux cas d'application des méthodes T200 et Tmoyenne (d'autres simulations sont disponibles dans l'annexe T3 du Guide romand) :



Barème de notation des critères et sous-critères :

n°2 : organisation pour l'exécution du marché

n°3 : qualités techniques de l'offre

n°4.1 : organisation qualité du candidat ou du soumissionnaire pour satisfaire les exigences du client

n°5 : références du candidat ou du soumissionnaire

Note	Barème	Description
0		Candidat ou soumissionnaire qui n'a pas fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé.
1	Insuffisant	Candidat ou soumissionnaire qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, mais dont le contenu ne répond pas aux attentes.
2	Partiellement insuffisant	Candidat ou soumissionnaire qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, mais dont le contenu ne répond que partiellement aux attentes.
3	Satisfaisant	Candidat ou soumissionnaire qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé et dont le contenu répond aux attentes minimales, mais qui ne présente aucun avantage particulier par rapport aux autres candidats ou soumissionnaires.
4	Bon et avantageux	Candidat ou soumissionnaire qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, dont le contenu répond aux attentes et qui présente quelques avantages particuliers par rapport aux autres candidats ou soumissionnaires, ceci sans tomber dans la surqualité et la surqualification.
5	Très intéressant	Candidat ou soumissionnaire qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, dont le contenu répond aux attentes avec beaucoup d'avantages particuliers par rapport aux autres candidats ou soumissionnaires, ceci sans tomber dans la surqualité et la surqualification.

- a) La note attribuée à un critère est faite sur la base d'une analyse globale de l'ensemble des documents exigés par critère. Lorsqu'une information ou un document demandé n'est pas produit, l'adjudicateur se réserve le droit d'exclure l'offre de la procédure en raison de son caractère incomplet.
- b) Sous-critère n°4.1 organisation, qualité du candidat ou du soumissionnaire pour satisfaire les exigences du client. La note 5 est attribuée aux candidats ou aux soumissionnaires qui sont certifiés ISO 9001 ou équivalent. Sans autre information produite par le candidat ou le soumissionnaire, une certification annoncée en cours sera notée 1.